

LE MOT DU MAIRE

La fin de l'année est souvent l'époque des bilans et la période où sont définis les projets pour l'année à venir.

Ainsi en 2012, les travaux de remise aux normes sur le réseau d'eau potable auront permis le retrait des branchements en plomb avant compteur, sur Fontaine et Villegruis. La restauration et l'insonorisation de la salle communale ont pu être achevées dès le mois de septembre. Enfin, la rénovation des parements intérieurs de l'Eglise de Louan est en cours d'exécution : la préparation des murs (mise à nu des pierres) a été exécutée par les deux employés communaux, ce qui permettra à l'entreprise DANE de réaliser des travaux complémentaires pour un budget identique.

Le site Internet de la commune est désormais en ligne, et devrait donc permettre à chacun de pouvoir se tenir au courant de l'actualité communale : un grand merci au Conseil Général qui a créé la trame et aux conseillers municipaux qui ont travaillé d'arrache pied sur cette réalisation.

Un regret, le bail à réhabilitation de la Mairie/Ecole de Fontaine, signé avec l'association AIPI il y a plus d'un an : les travaux ne démarreront qu'au premier semestre 2013 sous réserve de l'accord de financement de la Région.

Les travaux de rénovation de l'assainissement suivent leur cours à Villegruis ; mais à ce jour, pour les travaux à Louan, nous n'avons pas encore pu signer de convention de co-financement avec le camping Yelloh Village.

En cette période de turbulence économique, il nous paraîtrait injustifié d'augmenter la pression fiscale de la commune auprès des habitants. Le Conseil municipal devra à terme réfléchir à la recherche d'autres sources de financement pour la réalisation de nos projets, parmi lesquels je prioriserai volontiers les structures d'accueil scolaire en faveur des jeunes enfants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 5 janvier avec le Foyer rural pour la dégustation de la galette.

Le Maire
Alain LEFEBVRE

QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...

Vote des taxes 2012

Le Conseil Municipal a reconduit, pour l'année 2012, les taux de l'année 2011 à savoir :

Taxe d'habitation	7,07%
Taxe foncière (bâti)	10,03%
Taxe foncière (non bâti)	19,98%

Instauration d'une participation pour le financement de l'assainissement collectif

A compter du 1^{er} juillet 2012, en application de l'article L.1331-7 du code de la santé publique, une participation pour le financement de l'assainissement collectif a été instaurée :

- le montant de cette participation, non soumis à TVA, est fixé à 5000 € pour les constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement,
- ce montant, est égal à 75% de la dite participation, soit 3750 €, par logement pour les constructions nouvelles collectives,
- ce montant est égal à 50% de la dite participation, soit 2 500 €, pour les constructions existantes soumises à l'obligation de raccordement
- ce montant est égal à 25% de la dite participation soit 1 250 €, pour les extensions de constructions individuelles existantes,
- ce montant égal à 80% de la participation, soit 4 000 €, s'applique par tranche de 250 m² de surface de plancher pour les surfaces commerciales, professionnelles, d'établissements médicaux, hospitaliers, maison de retraite, hôtels et restaurants, salles de spectacles,
- ce montant, est égal à 50 % de la dite participation par place, soit 2 500 €, dans les campings ou les parcs résidentiels de loisirs, sauf dans les secteurs où est instauré un Projet Urbain Partenarial (PUP).

Cette participation est exigible à la date de raccordement au réseau collectif et son recouvrement aura lieu par émission d'un titre de recette à l'encontre du propriétaire

Signature d'une charte du développement durable entre le Conseil Général de Seine et Marne et la commune.

Le Conseil Général de Seine-et-Marne et la commune ont signé une charte du développement durable, dans le domaine de l'eau, afin de reconquérir la qualité des ressources en eau superficielle et souterraine et en favoriser une gestion durable.

La commune s'engage dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides sur les espaces communaux, dans une démarche d'amélioration des performances des réseaux d'eau potable, et dans une démarche d'élaboration de son zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales soumis à enquête publique.

Travaux concernant la rénovation de l'éclairage public, rues Babel, Sainfoins, Floria, Sablonnière, Longuet et place de Louan

Le Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne (SIESM77) va réaliser des travaux de rénovation sur le réseau d'éclairage public, rues Babel, Sainfoins, Floria, Sablonnière, Longuet, Place de Louan.

Point sur le contrat rural

Les travaux prévus dans le contrat rural, pour l'amélioration de l'acoustique de la salle communale, sont terminés depuis octobre 2012. La salle est à nouveau utilisée pour les différentes activités du foyer rural et elle est également disponible à la location.



Les travaux de rénovation intérieure de l'église de Louan ont débuté ; la dégradation des enduits qui recouvraient les murs a permis de mettre en valeur les pierres de l'église et certaines voûtes, vestiges des transformations successives. Un nouvel enduit laissant apparaître les arcs et les pierres les plus belles va être apposé. Une réfection de la toiture en pourtour du clocher est également prévue. Pour rappel, une aire de jeux paysagée sera réalisée devant la mairie. Des travaux d'éclairage extérieur sont prévus pour l'église de Villegruis.

Modification des tarifs de location de la salle communale

Les tarifs de location de la salle communale ont changé. Pour les habitants de la commune, ils s'établissent comme suit, du samedi 9h00 au dimanche 18h00 :

- Tarif été, du 1^{er} avril au 30 septembre → 150 euros
- Tarif hiver, du 1^{er} octobre au 31 mai → 180 euros

A la réservation de la salle, deux cautions vous seront demandées (300 euros + 30 euros de caution « ménage »). Un nouveau règlement intérieur a été établi.

Les réservations de la salle se font directement auprès de la Secrétaire de Mairie, Michèle BROCHOT, aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

Assainissement

L'étude concernant la station d'épuration de Villegruis a été confiée au cabinet Merlin. Des relevés topographiques sont en cours afin de déterminer le choix du meilleur emplacement. Pour Louan, aucun accord n'a été trouvé, à ce jour, avec le camping Yelloh Village concernant une convention pour le financement la station.

Tarif de la cantine

A compter du 1^{er} septembre 2012, le repas de la cantine passera de 3 € 75 à 3 € 80 pour la rentrée scolaire 2012-2013. Pour information, le tarif de la garderie à Léchelle est de 1 € 70/heure.

Taxe de séjour pour le camping Yelloh Village pour l'année 2013

A compter du 1^{er} janvier 2013, les taxes de séjour appliquées pour le camping Yelloh Village s'établissent comme suit :

- 0 € 41 pour toute personne de plus de 13 ans séjournant en tente,
- 0 € 61 pour toute personne de plus de 13 ans séjournant en mobil home.

Site internet de la commune louan-villegruis-fontaine.fr

Le site internet de la commune est en ligne depuis septembre 2012. Créé avec l'aide du Conseil Général de Seine-et-Marne, le site est avant tout destiné aux habitants de la commune. Il permet d'obtenir des informations pratiques (coordonnées téléphoniques diverses, horaires des bus, de la déchetterie, menus scolaires...) mais également de suivre les actualités et événements locaux (agenda, réunions culturelles,...).

Ce site est aussi un lien important avec l'extérieur, notamment pour les personnes qui ont vécu sur la commune et qui continuent à suivre la vie municipale, ou pour les personnes qui souhaitent s'y installer et pour lesquelles le site permet un premier contact avec leur futur environnement. En effet, le site permet de découvrir les atouts de la commune (histoire, patrimoine, écoles, activités du foyer rural, activités locales...). Différentes photographies présentent aussi les différents villages et monuments.

Le site est alimenté régulièrement par une équipe du conseil municipal qui a été formée après diverses réunions au siège du Conseil Général de Seine-et-Marne à Melun.

Pour suivre l'actualité de la commune, ayez le réflexe : louan-villegruis-fontaine.fr

The screenshot shows the website interface with the following elements:

- Header:** "Accueil - Louan-Villegruis-Fontaine - Mozilla Firefox" and navigation links: Accueil, Toute l'actu, Agenda, Adresses & numéros utiles, Newsletter.
- Navigation:** Le village, La mairie, Vos démarches, Enfance & jeunesse, Sport, culture, loisirs, Travail & économie, Vie pratique.
- Main Content:**
 - Nouvelle gendarmerie à Villiers:** "Fin des travaux dans la salle communale", "Les puces des Couturières".
 - Editorial:** "Avec ses immenses territoires agricoles et ses vestiges historiques, Louan-Villegruis-Fontaine réunit des atouts importants..."
 - Diaporama:** "Retrouvez les photos de Louan-Villegruis-Fontaine".
 - Zoom sur:** "Changement de la TNT à compter du 12 décembre 2012", "Le 21 décembre 2012, fête du court-métrage à Louan", "Horaires et fermeture annuelle de la Mairie".
- Agenda:** "LUNDI 10 DÉCEMBRE Rencontres/conférences Présentation du RAM itinérant".
- Footer:** "démarrer", "Mairie", "Bulletin décembre...", "Accueil - Louan-Vi..."

VIE DE LA COMMUNE

2012, au fil des saisons, d'une manifestation à l'autre...

La galette des rois, la chasse aux œufs de Pâques, les représentations effectuées par les scènes rurales ou encore l'association des Champs de la Terre où la chorale de la troupe Crescendo, la kermesse des écoles, les ateliers enfants et ados proposés par les Arts en Boule, le 14 juillet, Halloween, les puces des couturières,....

Autant de petits événements, ouverts à tous, petits ou grands, qui à l'échelle de nos hameaux et villages nous permettent chaque année de belles rencontres ou de chaleureuses retrouvailles !

Galette des rois

Le samedi 5 janvier 2013, la galette des rois est organisée à partir de 16h00 à la salle communale de Louan. A cette occasion, la municipalité et le foyer rural seront heureux d'accueillir tous les habitants de la commune afin de partager ce moment de convivialité.

Venez nombreux....

Départ en retraite de M. Bernard LENOIR, employé communal

Le samedi 16 juin 2012, à l'occasion du départ en retraite de M. Bernard LENOIR, employé communal, une réception à laquelle étaient conviés sa famille, ses amis et les élus de la commune a été organisée en Mairie.

Après un discours de M. LEFEBVRE, retraçant son parcours personnel et professionnel, un Vélo Tout Chemin lui a été offert afin qu'il puisse continuer à parcourir avec plaisir les routes et chemins de la commune...



M. LENOIR a été remplacé par M. Thibault DESPLANCHES. La commune bénéficie ainsi de toute son expérience dans l'entretien paysager et de sa maîtrise en matière de travaux manuels.

Marche dinatoire

Cette année, le samedi 2 juin 2012, l'association des « Amis du Burkina Faso » a organisé sur la commune la 2^{ème} édition de sa « marche dinatoire », départ et retour à Ecury, via Saint-Martin et la Queue aux Bois.

Les marcheurs ont pu sur ce parcours à travers champs, de 11 kilomètres environ, se restaurer au fil des haltes proposées sur le chemin, le principe étant d'allier efforts et réconfort dans un esprit de bonne humeur et de convivialité !

Tous les participants (200 personnes) se sont accordés à dire qu'ils ne s'attendaient pas à ce vrai repas incluant apéritif, entrées, plat chaud et dessert à l'arrivée ! Sans oublier le traditionnel « coup de gnôle » ! Et cerise sur le gâteau, le 2 juin, le temps était heureusement de la partie !

Bref, une expérience que l'association entend bien renouveler cette année encore, ici ou sur les communes alentours.

Retenez en d'ores et déjà la date : ce sera le samedi 15 juin 2013.

Pour ceux qui ne connaissent pas cette association initiée il y a plus de 40 ans, par Maurice Colas, ancien ouvrier agricole du secteur parti s'établir dans ce pays d'Afrique qu'est le Burkina Faso, il s'agissait et il s'agit toujours d'impulser et de financer des actions qui permettront d'améliorer les méthodes culturales et de développer l'autonomie des habitants notamment vis-à-vis de la ressource en eau (forage de puits, création de systèmes d'irrigation, ou de mini-barrages), tout ceci afin de permettre la mise en place de maraîchages, ou de puits domestiques qui viendront soulager le travail des femmes.

Chose importante, l'association intervient toujours en étroite collaboration avec les groupements villageois, car il est important que les bénéficiaires soient les acteurs de leur propre développement en exprimant leurs besoins et leurs projets.

La marche dinatoire génère grâce au concours de l'équipe de bénévoles, un bénéfice qui avec la vente des chocolats actuellement en cours, vient donc épauler ce beau projet.

Et on a envie de dire : à suivre...



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS

Inauguration des nouveaux locaux de la gendarmerie de Villiers-Saint-Georges.

Le samedi 13 octobre 2012, les nouveaux locaux de la brigade de Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges ont été inaugurés, en présence de différentes autorités civiles et militaires.

Les locaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00. Les gendarmes sont joignables au **01 64 00 00 21** et au **17** en cas d'urgence.

La brigade de Jouy-le-Châtel accueille le public du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00. La brigade de Provins accueille le public le samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Centre aquatique intercommunal

Des élus de la commune ont été invités à se rendre compte de l'avancée des travaux. La Communauté de communes du Provinois a pris la décision de bâtir cette nouvelle structure afin de pouvoir accueillir les écoliers des 30 communes que compte son territoire, les associations et le grand public. Les installations du Centre aquatique intercommunal s'étendront sur une surface intérieure de 3 450 m². Il comprendra :

- une pataugeoire de 30 m² destinée aux plus petits,
- un bassin de loisirs de 130 m² de faible profondeur avec diverses activités comme la nage à contre-courant, une banquette bouillonnante et des jets,
- un bassin d'apprentissage de 150 m² de profondeur variable pour les scolaires et les diverses activités associatives comme l'aquagym ou encore les bébés nageurs,
- un bassin sportif de 375 m² avec 6 couloirs de 25 m destiné à la compétition et au perfectionnement.

Et, à l'extérieur :

- un bassin nordique de 250 m²,
- un toboggan d'eau (pentaglis) de 5 couloirs.

L'ouverture du centre aquatique intercommunal est prévue pour le dernier trimestre 2013.

- un solarium végétalisé de 2 000 m²,
- différents jeux pour les enfants.

Bus à la demande (BALADE)

- Comment profiter du bus à la demande ?

Il vous suffit de réserver la veille de votre déplacement au 01 60 58 67 67 avant 16h.

Que vous habitiez Provins ou les alentours, le bus vous prend et vous ramène à proximité de votre domicile.

- Heures d'arrivée et de départ de Provins :

Matin : arrivée à 09h30 et départ à 11h30

Après-midi : arrivée à 14h30 et départ à 17h30

- Un tarif unique : 3€ (gratuit avec la carte rubis).

Renseignements : Communauté de Communes du Provinois 01 60 58 60 58

La carte du Provinois

La Communauté de Communes du Provinois a, grâce à la Carte du Provinois, mis en œuvre une action concrète au profit des habitants de son territoire.

Cette carte propose, pour différents services, un tarif identique pour les habitants de la Communauté de Communes ([location des salles municipales](#), [bibliothèque municipale](#), ateliers d'art plastique, ateliers informatique et plate-forme Internet, [piscine municipale](#), crèche et hall-garderie, restaurants scolaires, études surveillées et classes d'environnement, [cinéma le Raxy \(séances du mercredi après-midi et du vendredi à tarif réduit\)](#), gratuité du parking Villecran.

Les cartes du Provinois sont nominatives et valables 5 ans à compter de la date de leur délivrance. La carte est délivrée auprès de la mairie. Un pas important dans le sentiment d'appartenance à une communauté de vie.

N'oubliez pas de retirer votre nouvelle carte à la mairie.
Il faut une photo d'identité et un justificatif de domicile.

ETAT-CIVIL

Naissances

DORNADIC Ilan	17.01.2012
GUYOT Lisa	23.01.2012
MEQUIO Pauline	02.05.2012
VOYEUX Ethan	20.05.2012
REGIS Pierre	20.07.2012
TIXIER Alexandre	01.08.2012

Mariages

POMPON Christophe et GARCIA Virginie	23.06.2012
ANGIUS Jean et STEC Marie-Ange	25.08.2012
MENDEZ Julian et DONAT Coralie	08.09.2012
LE DÛ Sylvain et JOSEPH-EUGENE Cécile	01.12.2012

Décès

DELAMARE Luc	02.04.2012
GARCIANE Harmel épouse DUCHEMIN	05.09.2012
LEGRAS Roland	08.11.2012

REUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION DES USAGERS

Opération pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, non conformes

SALLES	DATES	HORAIRES
VILLIERS-ST-GEORGES (foyer rural)	Mercredi 9 janvier 2013	19 h 00
COURCHAMP (salle des fêtes)	Jeudi 10 janvier 2013	20 h 30
CERNEUX (salles des fêtes)	Vendredi 11 janvier 2013	19 h 00
SOURDUN (salle des fêtes)	Jeudi 17 janvier 2013	19 h 00
SAINTE-COLOMBE (salle Griveau)	Lundi 21 janvier 2013	19 h 00
BANNOST-VILLEGAGNON (salle des fêtes)	Mardi 22 janvier 2013	19 h 00

VIE SCOLAIRE

La rentrée de septembre 2012 à Villegruis

Pour la rentrée de septembre 2012, l'école de Villegruis accueille 56 enfants répartis en deux classes :

- 16 CE2 et 12 CM1 dans une même classe,
- 15 CM1 et 13 CM2 dans une autre classe.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Il y a 161 élèves sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal :

- A Saint-Martin, 20 « petite section »,
- A Beauchery, une classe de 17 « grande section » ainsi qu'une classe regroupant 19 « moyenne section » et 4 « grande section »,
- A Léchelle, une classe de 24 CP et une classe de 21 CE1,
- A Villegruis, une classe de 16 CE2 et 12 CM1 et une classe de 15 CM1 et 13 CM2.

FOYER RURAL ET COMITE DES FETES

La cotisation au foyer rural pour l'année 2013 est de 5 €

Activités du foyer rural

Le foyer rural vous propose durant toute l'année différentes activités de loisir. N'hésitez pas à vous inscrire et ainsi à participer à la vie associative de votre commune.

Club des Aînés	Jeudi après-midi	M. GIRON	01.64.00.81.94
Bibliothèque	1 samedi sur 2	Melle ROBERDEAU	06.71.32.60.98
Patchwork	Vendredi après-midi	Mme GENEVEE	06.84.95.51.49
Dentelle aux fuseaux	1 mardi sur 2	Mme REGNIER	06.24.46.40.32
Tapiserie	mardi	Mme BRODARD	01.64.00.80.24
Points comptés	1 ^{er} samedi du mois	Mme LIZAKOVSKY	01.64.00.81.93

UN PEU D'HISTOIRE...

Le Conseil Municipal, il y a 100 ans....

Session de Février 1913.

L'an 1913, le 23 février, à 1 heure du soir, heure légale, le Conseil municipal de la Commune de Fontaine-sous-Montaiguillon, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Ludot, maire, pour la session ordinaire de février.

Présents: M^{rs} Ludot, Marot, Bouillon, Sefiore, Picard, Hallais.

Absents: M^{rs} Guillon S, Pigot, Juillet, Chominet.

M. Pinnel est choisi comme secrétaire.

Dans la même séance, le conseil, après avoir pris connaissance des deux lettres de M. le Directeur des postes et télégraphes de Seine-et-Marne, en date, la première, du 31 janvier 1913, et la seconde du 12 février suivant, et relatives au rattachement de Fontaine-sous-Montaiguillon au bureau éventuel de facteur recevant de Villegruis.

Considérant que ce rattachement offrait peu d'avantages à la Commune.

Considérant qu'à la date du 26 février 1911, il a déjà demandé le rattachement à Villenauxe (Aube).

Décide qu'il y a lieu de maintenir cette demande et de prier l'Administration de vouloir bien la prendre en considération, et cela pour les raisons suivantes:

- 1^o Villenauxe n'est qu'à 5 Km. de Fontaine-sous-Montaiguillon;
- 2^o Il y a à Villenauxe un facteur rural qui ne dessert que Noste-la-Poste et qui a fini sa distribution vers 8 ou 9 heures; ce facteur pourrait donc être facilement entre 9 et 10 heures à Fontaine-sous-Montaiguillon, où la distribution des correspondances aurait, par conséquent, lieu dans la matinée;
- 3^o Fontaine-sous-Montaiguillon est surtout en relations commerciales avec Villenauxe et nullement avec Villiers-Saint-Georges, ni Villegruis;
- 4^o La gare de chemin de fer la plus proche de Fontaine-sous-Montaiguillon est celle de Villenauxe;
- 5^o Si Fontaine-sous-Montaiguillon était rattaché à Villenauxe, cela briterait bien des erreurs dans l'envoi des colis postaux qui sont souvent expédiés à Villiers-Saint-Georges.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ludot Marot Bouillon Sefiore

Picard Hallais

Seance du 13 Octobre 1912

L'an mil neuf cent douze, le treize Octobre, à sept heures et demie du matin, le Conseil municipal de la Commune de Louan, s'est réuni en séance extraordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Domigny Georges Alfred, Maire,

Étaient présents: M. M. Domigny, Renoir, Girin, Ménelier, Guillemet, Guyot.

Étaient absents: Dumur, Hallais, Lefranc, M. Guillemet est élu secrétaire

Monsieur Le Maire donne lecture d'une lettre du sieur Barre, habitant de Louan, demandant s'il n'est pas accordé de secours par le département ~~sur famille~~ de plus de sept enfants. Le Conseil après en avoir délibéré charge Monsieur Le Maire de se renseigner auprès des autorités compétentes, afin de savoir si de tels secours existent réellement.

Même séance

Monsieur Le Maire donne communication au Conseil d'une demande de M. Le Lue de Louan, demandant à être remboursé d'une dépense de cinquante francs relative à une réparation de l'harmonium de l'église.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de rembourser cette somme à M. Le Lue, à la condition que celui-ci veuille bien transporter l'harmonium du presbytère à l'église.

Même séance

Monsieur Le Maire demande au Conseil de vouloir bien désigner l'emploi qu'il conviendrait faire du presbytère, après le départ de M. Le Lue. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité envisage les divers projets suivants:

1° Employer le presbytère à la résidence du cantonnier chef

2° En faire une garderie d'enfant avec poste pour le téléphone.

Même séance

Le Conseil, après s'être rendu sur les lieux se déclare, à l'unanimité, satisfait des travaux de l'adjudicataire.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdit et ont ^{signé} les membres présents.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Délivrance des pièces d'identité

- **La Carte Nationale d'Identité :**

La CNI a une durée de validité de dix ans. Passé ce délai, elle doit être renouvelée mais sa détention n'est pas obligatoire en France. Elle est délivrée gratuitement. En cas de perte, un timbre fiscal de 25 euros vous sera demandé.

- **Le passeport :**

Les déplacements et les voyages hors des limites du territoire français nécessitent, suivant la destination, la détention d'un passeport. Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel. Depuis le 28 juin 2009, toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique.

Cette demande doit être effectuée dans une Mairie équipée d'une machine appelée « station » permettant l'enregistrement des demandes de passeport.

Pour information, les communes de La Ferté Gaucher et Provins sont équipées de cette station.

Prendre rendez-vous.

- Mairie de la Ferté Gaucher : 01 64 75 87 87 (mardi-mercredi-vendredi de 08h30 à 11h30 et de 15h00 à 16h30)
- Mairie de Provins : 01 64 60 38 21 du lundi au vendredi de 08h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

Télé assistance 77

A partir du 15 janvier 2013, le Conseil Général de Seine-et-Marne lance le nouveau service Téléassistance 77 qui permet aux seniors et aux personnes handicapées de continuer à vivre chez eux en toute sérénité. La prestation de base de **12 € par mois** comprend :

- L'installation, le raccordement, la mise en service et la prise en main, la maintenance et le remplacement du système,
- La gestion des appels 24h/24 et 7j/7 vers le réseau de proximité (famille, voisins) et le cas échéant les services de secours,
- L'accueil téléphonique des abonnés et aidants,
- La mise à disposition d'une cellule psychologique.

Des prestations optionnelles (détecteur de chute, détecteur de fumée, détecteur de mouvement, etc...) peuvent être proposées pour un coût supplémentaire.

Pour tout renseignement :

- par téléphone : 09 69 32 10 85
- par internet : www.teleassistance77.fr
- par courrier : Europ Téléassistance – Service clients
1, promenade de la Bonnette
92633 Gennevilliers Cedex.

Déneigement des routes et circuits prioritaires

En plus du déneigement des ses routes communales, la municipalité assure une prestation de service pour le compte du département afin de déneiger certains axes définis par le Conseil général.

En compensation de cette activité, du sel est fourni gracieusement par le département. Pour cette raison, la commune s'est équipée d'une lame de déneigement et d'un nouvel épandeur à sel.

D'autre part, il est rappelé aux habitants de la commune que l'axe prioritairement traité pour se rendre à Provins est la D403 (Montceaux-les-Provins / Villiers Saint-Georges / Provins) qu'il est possible de rejoindre par Villiers-Saint-Georges ou Beauchery via la D100.

Modifications des fréquences de la TNT à compter du 12 décembre 2012

A compter du 12 décembre 2012, pour recevoir les nouvelles chaînes de la TNT, lancez une recherche et mémorisation des chaînes.

Pour tout savoir sur la TNT : www.toutelatnt.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Le Relais Assistantes Maternelles itinérant est un lieu d'échanges, de conseils, d'informations pour les assistantes maternelles et les parents.

L'animatrice propose des ateliers matins bonheurs (peinture, pâte à modeler, jeux d'eau, jeux de construction,..) sur inscriptions, sur différentes communes à savoir :

- Béton-Bazoches, le vendredi de 09h30 à 11h00,
- Jouy-le-Châtel, le lundi de 09h15 à 11h00,
- Sainte-Colombe, le mardi de 09h30 à 11h00,
- Sourdun, le jeudi de 09h30 à 11h30
- Villiers-Saint-Georges, le mercredi de 09h30 à 11h00.

Pour les parents, il s'agit de les informer sur les modes de garde existants, de les accompagner dans la recherche d'une assistante maternelle, de communiquer sur ce mode d'accueil ainsi que sur les droits et les obligations et de les soutenir dans leur démarche.

Pour les assistantes maternelles, il s'agit de les informer sur le métier d'assistante maternelle (agrément, formation, législation du travail, etc...), des les écouter et de les soutenir dans les pratiques et les questionnements.

Pour tout renseignement, contacter Mme Angélique Morel, 1, place de la Mairie à Villiers-Saint-Georges (Tèl : 06 78 98 84 88 ou Mèl : ram@cc-du-provinois.fr)

Unité d'Action Sociale de Provins

L'Unité d'Action Sociale de Provins se situe au 11 rue de Changis, BP N° 11, 77481 Provins Cédex.

Si vous souhaitez rencontrer une assistante sociale, vous pouvez vous y rendre ou téléphoner au 01 60 52 51 30. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- Les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30,
- Les jeudi et vendredi de 09h00 à 11h30.

Lutte contre les cambriolages, les vols, les escroqueries

Rappel concernant la lutte contre les cambriolages, les vols, les escroqueries :

- Si vous possédez un garage, une cour fermée : rentrez votre véhicule la nuit.
- Ne laissez rien de valeur à l'intérieur du véhicule (radio, outillage, carte grise...)
- Signalez immédiatement à la gendarmerie (faites le 17) toute intrusion d'un inconnu dans votre propriété ou votre maison, surtout la nuit.
- Fermez solidement tout cabanon de jardin, grange, où vous rangez de l'outillage.
- Ne laissez pas entrer chez vous des gens qui font du démarchage (service de nettoyage, ventes diverses) si cela vous semble irrégulier ou trop insistant : notez la plaque d'immatriculation du véhicule et prévenez immédiatement la Gendarmerie (faites le 17).
- Ne conservez pas à votre domicile de grosses sommes d'argent liquide.
- Si vous vous absentez un certain temps, prévenez vos voisins. Eventuellement, confiez leur vos clefs ou demandez leur de passer chez vous régulièrement.
- Pour une absence prolongée, lors des Opérations Tranquillité Vacances, inscrivez-vous auprès de la Gendarmerie.

**L'entraide avec ses voisins, le réflexe d'appeler la Gendarmerie :
C'est primordial pour empêcher les cambrioleurs d'agir.**

Association pour le Dépistage des Cancers en Seine-et-Marne (ADC 77)

La Mammographie : un moyen efficace de dépistage pris en charge à 100%.

Un objectif : inciter le plus grand nombre de femmes entre 50 et 74 ans à se faire dépister.

Pour recevoir une invitation ou pour tous renseignements : 01 60 62 00 00.

Aides et informations pour les personnes âgées

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique des cantons de Provins, Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly, Nangis et Villiers-Saint-Georges) est joignable tous les jours de la semaine de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 01 60 58 00 95.

Le CLIC est avant tout un lieu d'écoute, d'aide à l'évaluation des besoins, de mise en relation avec les structures compétentes, d'information sur leurs droits, d'aide aux démarches administratives, de soutien, etc.... pour les personnes de plus de 60 ans.

L'ADMR (Association d'aide à domicile)

L'ADMR (Tel : 01 64 01 98 15), Association d'aide à domicile, vous propose ses services. Elle a pour but notamment de venir en aide aux personnes âgées en contribuant à leur maintien à domicile. L'aide ménagère durant son temps de travail peut effectuer des tâches ménagères ou de service à la personne avec ou sans prise en charge financière.

Les dossiers sont établis par l'Association d'aide à domicile (ADMR de Provins) et les tarifs sont variables selon l'aide des différentes caisses de retraite.

Horaires d'ouverture de La Poste de Villiers-Saint-Georges

La Poste, 3 Place de la Mairie, 77560 Villiers-Saint-Georges

Téléphone pour les particuliers : 3631

Téléphone pour les entreprises : 3634

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00,

Samedi de 09h00 à 12h30.

NUMEROS UTILES

Mairie
20, rue Perré – LOUAN
77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE
Tél/Fax 01.64.00.80.10
commune.louan-villgruis@wanadoo.fr
louan-villegruis-fontaine.fr

**A compter du 1^{er} juillet 2012 la mairie est fermée au public les mardi et jeudi.
Ouverture de 8 h 30 à 11 h 30 les lundi, mercredi, vendredi et le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque
mois de 9 h 00 à 11 h 00.**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie/Police	17
Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges	01 64 00 00 21
Hôpital Léon Binet	01 64 60 40 00
Centre Anti-Poisons	01 40 05 48 48
Pharmacie de garde	3915
SOS Amitié	01 42 96 26 26 0820 066 066 (24h/24h)
Enfants maltraités	119 ou 0800 054 141
Fil santé Jeune	0800 235 236
Enfance et Partage	0800 051 234
Drogue Info Service	0800 231 313
Sida info service	0800 840 800
Planning familial	01 47 00 18 66
Assurance retraite Ile de France (régime général)	3960
Assurance maladie de Seine-et-Marne	3646
Allo service public (démarches administratives par téléphone)	3939

Conception, rédaction, impression et diffusion : Mairie de Louan Villegruis Fontaine